

COMMUNE DE LINXE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de Thierry, G-MEA, Maire.

Date de la convocation : lundi 09 décembre 2024

Présents:

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Carine DUPUY, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUZE, Marine FOURGS, Marie DURAN

Absents:

Pouvoirs:

Véronique MORA a donné pouvoir à Mme Chantal GARROUSSIA Conseiller; Cédric CHATON a donné pouvoir à M. Pierre SANCHEZ Conseiller, Marc VERN ier a donné pouvoir à Mme Marie DURAN Conseiller

Nombre de membres afférents 15

Nombre de membres en exercice 15

Présents 12

Pouvoirs 2

Votants 14

N° DEL20241212-007

VENTE LOT N°24 LOTISSEMENT GRAN JAN

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 14 avril 2023 et du 7 juillet 2023, du 26 janvier 2024 et du 24 mai 2024, qui déterminent le prix de vente des lots et les conditions qui régissent le lotissement communal GRAN JAN,

VU l'avis favorable en date du 14 novembre 2024 de la Commission lotissement en charge de l'attribution des lots du lotissement communal GRAN JAN,

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, qu'une offre d'achat a été déposée par Madame MORIN Alisone et Monsieur TEIXEIRA Julien pour le lot n°24 du lotissement communal GRAN JAN, sise 10 Rue des Ortolans, d'une contenance de 788 m².

L'offre d'achat suivante a été formulée :

Numéro du lot :

24

Référence cadastrale :

A 761

Surface en m²:

788

Prix HT au m²:

70 €

Prix TTC au m²:

84 €

Prix TTC du lot:

66 192,00 €

Adresse du terrain :

10 rue des Ortolans 40260 LINXE

Pour rappel, ces futurs acquéreurs ont accepté les conditions des délibérations créant le lotissement communal GRAN JAN.

Cette vente est soumise aux droits d'enregistrement qui seront payés par les acquéreurs, ainsi que les frais liés à l'acte de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, , :

ARTICLE 1 -

Autoriser Monsieur le Maire à accepter l'offre d'achat ci-dessus

Désigner la SCP PETGES - Etude notariale de Maître François PETGES et Maître Stéphane PETGES, Notaires associés, située au 302, Rue du Juston des actes de cession

ARTICLE 3 -

Autoriser Monsieur le Maire à signer les actes de cession et l'acte authentique

Vote: Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Mme ROBERT n'a pas pris part au vote.

Signé le , 12/12/2024

La Secretaire de séance Marine FOURGS

Thierry GALLEA